

## Réponse de Xavier Cauquil à la recension de son livre *La ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe. Typologie des initiatives locales de développement économique.*

Xavier Cauquil

Volume 46, numéro 128, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/023042ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/023042ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

### ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Cauquil, X. (2002). Réponse de Xavier Cauquil à la recension de son livre *La ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe. Typologie des initiatives locales de développement économique*. *Cahiers de géographie du Québec*, 46(128), 239–240. <https://doi.org/10.7202/023042ar>

Le présent courrier se rapporte à la note de lecture relative à l'ouvrage *La ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe*, signée Thierry Rebour et parue dans le n°127 des *Cahiers de Géographie du Québec*.

Si j'entends exercer mon droit de réponse, ce n'est pas pour venir défendre bec et ongles un ouvrage paru il y a près de trois ans et qui semblait avoir depuis généralement satisfait ses lecteurs, mais pour réfuter les propos de M. Rebour qui, tant sur le fond que sur la forme, trahissent non seulement la pensée (écrite) de l'auteur que je suis, mais plus encore à mon sens, l'esprit des échanges scientifiques et des critiques universitaires.

En effet, si je peux admettre qu'à titre privé, il en soit des livres comme des personnes et que la lecture de certains ouvrages comme la vue de certains visages entraîne une sympathie ou au contraire une aversion immédiate, je m'étonne que l'échange que nous propose M. Rebour soit une apostrophe sans fondement, si éloignée du terrain de la controverse scientifique : citations tronquées en contradiction avec le propos, multiples contresens, procès d'intention.

Le lecteur me pardonnera d'avance de devoir être sans doute fastidieux en reprenant quelques propos qui me sont à tort imputés. Dès le début de sa note, M. Rebour commet sa première erreur en annonçant que j'utilise « le concept d'externalité en le limitant à son sens marshallien originel ». Précisément, c'est tout le contraire : dès l'introduction, un titre de paragraphe rend normalement mes intentions scientifiques évidentes (« pour une nouvelle acception de la notion d'externalité », p. 15) et les cinq pages qui suivent les précisent; on peut y lire à la suite d'un rappel du sens marshallien de l'externalité, notamment p. 18 : « pour la gestion locale contemporaine, la venue d'entreprises est calculée, l'attraction est consciente et volontaire, les différentes initiatives locales de développement économique (ILDE), traduisent autant de moyens pour atteindre ces objectifs. Aussi les ILDE ne peuvent être appréhendées sous le terme d'externalité ». Par conséquent, M. Rebour livre une bataille avec passion contre des moulins à vent, s'ingéniant à coller à l'ouvrage une étiquette « néoclassique », « néo-libérale », « pensée unique » selon ses termes – décidément quel acharnement – que définitivement il n'a pas. Jamais il n'est question « d'oligopole », « de monopole », « de main invisible du marché » comme M. Rebour le laisse entendre : ces mots comme les idées qu'ils véhiculent sont totalement absents de mon ouvrage, car précisément là n'est pas son objet.

À l'aide de guillemets complices, mais sans référence, M. Rebour me fait dire que la logique des zones industrielles est « à l'origine d'expansions industrielles anarchiques et polluantes, dont la logique spatiale serait aléatoire ». C'est tout le contraire : sous le titre « zones d'activités et rationalité des équipements » j'écris, p. 71, « les différentes modalités de zones, qu'il s'agisse de nouveaux terrains mis en valeur, d'anciens espaces industriels retraités ou, plus récemment, d'immeubles de bureaux, sont le témoin d'un souci d'aménagement du territoire de la collectivité. En premier lieu s'exprime la volonté générale des responsables des administrations locales de fournir des équipements de façon rationnelle et de structurer l'espace »; et je prends d'ailleurs la peine de rappeler en note, qu'en France, les procédures de ZAC comme de ZI se sont effectuées dans le cadre de la loi d'orientation foncière de 1967.

---

Pas plus je ne pense être le pourfendeur des zones franches que M. Rebour donne à voir. Il omet de dire l'essentiel : je m'attache (pp. 76-84) à comparer les différentes modalités de zones franches en Europe et à mesurer l'écart existant entre les zones britanniques (illustrées en particulier par la fameuse *Shannon Free Zone* irlandaise) et les ZFU françaises; je m'attache également à démontrer, pour la France, le jeu pervers bâti autour des taux de taxe professionnelle à l'intérieur même des structures intercommunales, l'ouvrage ayant été achevé avant la parution de la loi Chevènement de juillet 1999 qui s'efforce d'y mettre un terme.

Afin d'éviter d'être trop long et de dépasser les limites de ce droit de réponse, je reprendrai simplement quelques lignes de la présentation de l'ouvrage figurant sur sa couverture, qui rétabliront avec plus de justesse son contenu et ses intentions : « l'auteur prend acte du nombre limité et de la récurrence des initiatives locales en faveur du développement économique; il note également la vigueur de certaines thématiques (innovation, NTIC, réseaux...). Son objectif est de contribuer, par la création d'un outillage conceptuel adapté, à l'évaluation des initiatives pour le développement économique conduites par les collectivités locales, tout particulièrement en termes d'incidence spatiale (...). La mise en œuvre de nouveaux concepts permet de recadrer chaque initiative par rapport à un référent spatial, de mieux saisir les déconnexions entre certaines stratégies de développement et leur territoire d'exercice, de mieux pointer les dérives et les effets pervers de certaines politiques, mais également d'offrir de nouvelles pistes pour une meilleure articulation de la ville et de l'entreprise ».

Ayant tâché aussi brièvement que possible de rétablir le contenu de cet ouvrage, évidemment ouvert à la critique – pour ne pas dire friand de cette dernière –, désireux de ne pas avoir semblé accorder à cette production plus d'intérêt qu'elle n'en mérite, je ne peux maintenant qu'encourager les lecteurs des *Cahiers* à se faire une idée du livre par eux-mêmes. Sans doute leur curiosité aura-t-elle été éveillée et aiguisée par la véhémence et le courroux de M. Rebour auquel, même un survol, a visiblement beaucoup coûté. Je l'en remercie donc, très sincèrement.

**Xavier Cauquil**  
Université Montpellier III